RÉUNION DU CA DES ARCHERS DE L’ERDRE DU 24 MAI 2019

Ordre du jour :

* Point financier,
* Site internet,
* Préparation de la compétition D2 des 22 et 23 juin.
* Le Tir au Roy,
* La grande semaine de Carquefou,
* La saison sportive 2020,
* Questions diverses.

Présents : Jean-Luc BOUCHART, Bernard LEROUX, Valérie CHAUVEAU, François-Xavier BOUCHART, Adrien GARANDEL, Philippe MOY, Julie BEAUFRÉ, Frédéric HERVY, Fabian BUSSONNIÈRE.

Gwendal QUEVERDO

Absents excusés : Pierre VALLEAU, Mathilde GLATIGNY, Anne LAMBOLEY, Maëlle ABASQ,.

La séance est ouverte à 20h avec un point financier fait par le Président et la Trésorière.

1. Point financier : on est complètement dans l’exécution du budget prévu. Le Président informe le CA qu’il a pris pour 5000 € de parts au Crédit Agricole dont le rendement est plus intéressant que le livret A.  
   Super U nous fait un don de 750 € et s’est engagé sur 3 ans. Le secrétaire est chargé de leur adresser le CERFA 11580\*03.
2. Le site internet : Maëlle l’a quasiment finalisé. A quand la bascule du site actuel vers le nouveau ? On a deux noms de domaine : un en .fr, l’autre en .info. On va d’abord basculer le site en .fr et si tout va bien on basculera l’autre ensuite.
3. Préparation de la compétition D2 des 22 et 23 juin :  
   La semaine précédente (le 14 juin) la mairie a besoin du terrain comme parking. Il faudra le jeudi 13 vider le terrain. Auparavant, la mairie devrait nous fournir des témoins d’arpentage qui remplaceront les plaquettes repères que nous avons mises. Dès qu’on les aura, il faudra les mettre en place. On mettre des bornes d’arpentage tous les 10 m sur la gauche du terrain.   
   La mairie a aussi besoin du terrain le vendredi 21, nous ne pourrons pas le préparer avant le samedi 22 au matin. La compétition nécessite 22 cibles et démarrera par l’entraînement le samedi à 17h. Les équipes seront installées sous les préaux fermés sauf quelques-unes qui seront en bout de terrain sous des barnums que la mairie va mettre à notre disposition mais que nous ne pourrons installer que le dimanche matin. Donc dimanche 23, rendez-vous à 6h30 pour tout installer. Pour la compétition on dispose du système Trapta. Du point de vue bénévole, le jour de la compétition il nous faudra : 2 personnes au bar, 4 personnes de terrain. Il faut prévoir de faire le plein pour le bar et de quoi faire des sandwiches pour la matinée. Pour le midi, un repas menu à 8 € (1 sandwich, 1 boisson, 1 dessert) a été négocié par le Président auprès de la boulangerie « Moulin Tartine ». François-Xavier BOUCHART étudie des possibilités pour le repas des 10 arbitres ; mais on peut, d’ores et déjà, prévoir deux tartes pour ce repas.   
   La fin du concours aurait lieu le dimanche vers 16 h avec la remise des récompenses à laquelle Mme le Maire est invitée.
4. Le Tir au ROY :  
   Un envoi de l’affiche va être fait à tous les membres du club. Lucie SEBILLET s’occupe des inscriptions.
5. La grande semaine de Carquefou :  
   A laquelle le club va participer comme les autres années. Deux dates le samedi 6 juillet et le mercredi 10 juillet de 15hà 18h. On a besoin de bénévoles pour ces deux dates pour encadrer l’animation.
6. La saison sportive 2020 :  
   L’ouverture des adhésions, ré-adhésions aura lieu le 15 juin prochain. On garde les mêmes tarifs de cotisation que l’an dernier. On ajoute une rubrique : renouvellement du badge 10 € ; le premier achat de badge restant à 20 €.  
   Le CA débat du dégrèvement accordé aux femmes. Ce dernier faisant l’objet d’une demande de subvention auprès du CNDS, nous attendrons les résultats de la campagne (gérée par la FFTA). S’il y a des modifications dans les objectifs ou si le projet n’était pas validé alors le CA autorise le bureau à ramener le dégrèvement à 30 € sur les cotisations femmes de la saison prochaine.
7. Questions diverses : le Président ré-informe le CA qu’il a déposé deux concours salle pour la saison prochaine : un le jeudi 31 octobre, un le week-end du 11 janvier 2020.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le secrétaire



Bernard LEROUX